

## NÉGOCIATION IMMOBILIÈRE :

Confiez la vente de votre bien immobilier à un notaire

IL FAUT DÉTERMINER LE PRIX DE VENTE ,

ET CONNAÎTRE LE TARIF :

- **De 0 à 50 000 € TTC**  
9 % TTC
- **De 50 001 à 180 000 € TTC**  
4 % TTC
- **Au-delà de 180 000 € TTC**  
2 % TTC

*Ces tranches sont cumulatives.*

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez vendre votre maison, appartement, terrain... à Douai, dans le NORD ou dans toute la France ? La SCP ALLARD & Associés s'occupe de la mise en vente de votre bien immobilier : l'évaluation, la rédaction de l'annonce, la publicité, les visites et la négociation, afin de trouver un acheteur dans les meilleurs délais.

**Mettre en vente un bien immobilier**